



Compte rendu succinct du Conseil Communautaire Séance du 14 février 2018

Etaient présents :

Laurence BACLE – Marie-Thérèse BOBBIO – Jacqueline BOLJEVIC - Véronique BOONE -
Christine BOULANGER - Alain BRICAULT – Jacques CHAUMETTE - Marie-Christine
CHAVILLON – Dominique CHESNEAU - Hélène DUBOIS - Sylvain DURAND – Frédéric
FARE - Philippe GASCOUIN – Annie GONTHIER - Olivier GOUPILLON - Olivier GOUSSEAU
– Bertrand HAUET – Gilles HOCQUET – Bernard JACQUES - Annie JOSEPH - Joseph LE
FOLL – Monique LE TIRANT – Philippe LEBLOND - Hervé LEMOINE – Françoise LENARD –
Jean-Michel LHERBIER – Michel LOMMIS - Christian LORINQUER - Gilles MARGOT –
Pierre-Marie MICHEL - François MOUTOT – Hervé PLANCHENAUT - Denise PLANCHON –
Patrick RATEL - Michel RECOUSSINES - Yves REVEL – Michel ROUX – Didier SAUSSAY-
Michel SECONDAT – Didier SIGLER - Michel VERENNEMAN – Marc WINOCOUR

Etaient absents, excusés et représentés

Véronique LEMOINE	a donné pouvoir à	Alain BRICAULT
Nathalie DUVETTE	a donné pouvoir à	Jean-Michel LHERBIER
Régis BIZEAU	a donné pouvoir à	Marie-Thérèse BOBBIO
Bernard JOPPIN	a donné pouvoir à	Philippe LEBLOND
Annick LEHMAN	a donné pouvoir à	Hervé LEMOINE
Jacques ARNOUX	a donné pouvoir à	Olivier GOUSSEAU
Dominique NICCO	a donné pouvoir à	Michel ROUX

Secrétaire de séance : Michel RECOUSSINES

Membres en exercice : 57 titulaires + 21 suppléants

Du point 18-001 au point 18-003

Présents : 36 Pouvoirs : 5 Votants : 41

Du point 18-004 au point 18-005

Présents : 40 Pouvoirs : 7 Votants : 47

Au point 18-006

Présents : 41 Pouvoirs : 7 Votants : 48

Du point 18-007 au point 18-008

Présents : 42 Pouvoirs : 7 Votants : 49

Le Conseil Communautaire,

18-001 APPROUVE, à l'unanimité, le compte-rendu du 20 décembre 2017.

18-002 AUTORISE, à l'unanimité, le versement d'un fonds de concours à la Commune
d'Auteuil-le-Roi pour la réparation de l'horloge de l'église.

Auteuil-le-Roi
Autouillet
Bazoches-sur-Guyonne
Behoust
Beynes
Boissy-sans-Avoir
Flexanville
Galluis
Gambais
Garancières
Goupillières
Grosrouvre
Jouars-Pontchartrain
La Queue-Lez-Yvelines
Le Tremblay-sur-Mauldre
Les Mesnuls
Marcq
Mareil-le-Guyon
Méré
Millemont
Montfort-L'Amaury
Neauphle-le-Château
Neauphle-le-Vieux
St-Germain-de-la-Grange
Saint-Rémy-L'honoré
Saulx-Marchais
Thiverval-Grignon
Thoiry
Vicq
Villiers-le-Mahieu
Villiers-Saint-Frédéric

Auteuil-le-Roi
Autouillet
Bazoches-sur-Guyonne
Behoust
Beynes
Boissy-sans-Avoir
Flexanville
Galluis
Gambais
Garancières
Goupillières
Grosrouvre
Jouars-Pontchartrain
La Queue-Lez-Yvelines
Le Tremblay-sur-Mauldre
Les Mesnuls
Marcq
Mareil-le-Guyon
Méré
Millemont
Montfort-L'Amaury
Neauphle-le-Château
Neauphle-le-Vieux
St-Germain-de-la-Grange
Saint-Rémy-L'honoré
Saulx-Marchais
Thiverval-Grignon
Thoiry
Vicq
Villiers-le-Mahieu
Villiers-Saint-Frédéric

PRECISE que ce fonds de concours est plafonné à 3 050,00 € et que cette participation ne dépassera pas celle de la commune d'Auteuil-le-Roi.

AUTORISE le Président à signer la convention et autres documents relatifs à ce fonds de concours

18-003 **AUTORISE, à l'unanimité,** le versement d'un fonds de concours à la Commune Thiverval-Grignon pour la transformation d'une cantine scolaire en salle de classe et bureau

PRECISE que ce fonds de concours est plafonné à 33 397,46€ et que cette participation ne dépassera pas celle de la commune de Thiverval-Grignon.

AUTORISE le Président à signer la convention et autres documents relatifs à ce fonds de concours

18-004 **PREND ACTE** de la présentation du rapport de la CLECT

PREND ACTE de la transmission par le Président de la CLECT du rapport aux communes disposant de 3 mois pour se prononcer sur celui-ci

DONNE mandat au Président pour signer tous les documents relatifs à cette délibération

18-005 **DESIGNE, à l'unanimité,** les représentants suivants au SMAERG

Commune	Délégué titulaire	Délégué suppléant
Beynes	Gilles HOCQUET	Alain BRICAULT
	Jean-Michel LHERBIER	Yves REVEL
Thiverval-Grignon	Catherine LANEN	Daniel BOSSE
	Liliane BAYANO	Laurence VAUVERT

18-006 **DESIGNE, à l'unanimité,** les représentants suivants au SIAMS

Communes	Délégués titulaires	
Bazoches-sur-Guyonne	Laurent HOANG	Daniel LOUVET
Beynes	Alain BRICAULT	Gilles HOCQUET
Boissy-sans-Avoir	Jean-Pierre CORBY	Guy CHARVALANGE
Garancières	Daniel GORIN	Gérard ROSSI
Jouars-Pontchartrain	Hervé LEMOINE	Olivier GOUSSEAU
Le Tremblay-sur-Mauldre	Françoise CHANCEL	Catherine DENOYELLE
Les Mesnuls	Francis DAZIN	Arnaud MEUNIER DE HOUSOY
Mareil-le-Guyon	Christine DUCOUDRE	Emilie COURTAIS
Montfort-l'Amaury	Hervé PLANCHENAU	Patricia GUERLAIN

Auteuil-le-Roi
Autouillet
Bazoches-sur-Guyonne
Behoust
Beynes
Boissy-sans-Avoir
Flexanville
Galluis
Gambais
Garancières
Goupillières
Grosrouvre
Jouars-Pontchartrain
La Queue-Lez-Yvelines
Le Tremblay-sur-Mauldre
Les Mesnuls
Marcq
Mareil-le-Guyon
Méré
Millemont
Montfort-L'Amaury
Neauphle-le-Château
Neauphle-le-Vieux
St-Germain-de-la-Grange
Saint-Rémy-L'honoré
Saulx-Marchais
Thiverval-Grignon
Thoiry
Vicq
Villiers-le-Mahieu
Villiers-Saint-Frédéric

Neauphle-le-Château	Jean Claude KUENTZ	Catherine SOUS
Neauphle-le-Vieux	Gérard BOE	David LAVENANT
Saint-Rémy-l'Honoré	Patrick RATEL	Christian PAVESIS
Saulx-Marchais	Pascal FLET	Christian MOREAU
Vicq	Bernard JACQUES	Stéphane CADOUX
Villiers-Saint-Frédéric	Laurence BACLE	Jean-François LE NAGARD

18-007 **AUTORISE, à l'unanimité,** le Président à déposer la déclaration préalable pour changement de destination des anciens bureaux du SIVOM, situés 13 place Nickenich à Montfort-l'Amaury, en logement sans modification de l'aspect extérieur.

18-008 **AUTORISE, à l'unanimité,** le Président à indemniser les agents nommés ci-après par mandat administratif individuel :

- Christopher Angely : 20€
 - Thomas Barel : 147€
 - Pierre-Yves Bedouet : 199€
 - Antoine Deguines : 95€
 - Emmanuel Michel : 140€
 - Laura Tirlet : 120€
 - Guillaume Tymen : 150€
- Soit un total de 871€



Le Président

Hervé PLANCHENAU